

COMPTE-RENDU

SEMINAIRE TRANSVERSAL

METZ – 23 NOVEMBRE 2017

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et après 5 séminaires thématiques, la Région Grand Est a poursuivi la démarche de concertation par la tenue d'un séminaire transversal le 23 novembre 2017.

L'objectif de ce séminaire était d'offrir à l'ensemble des élus et des acteurs du territoire régional un temps de co-construction du rapport du schéma en contribuant, en ateliers, aux grands sujets transversaux du SRADDET que sont :

- ✓ L'adaptation au changement climatique
- ✓ Les solidarités territoriales
- ✓ Les changements de comportements pour entrer dans la transition écologique

Ce séminaire s'est déroulé en 2 temps :

- ✓ En matinée, un temps d'exposés en séance plénière :
 - Rappel de la démarche d'élaboration du SRADDET ;
 - Présentation des principaux enseignements du diagnostic et des enjeux thématiques et transversaux dégagés du SRADDET ;
 - Eclairages de 3 experts autour des problématiques et questionnements transversaux de la journée :
 - Sur l'adaptation au changement climatique : **Jean Jouzel**, Directeur de recherche au CEA (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement) et Vice-président du groupe scientifique du GIEC ;
 - Sur les changements de comportement face aux changements de paradigme : **Vincent Bertrand**, Géographe et Maître de conférences à l'université de Lorraine ;
 - Sur les solidarités territoriales : **Eloi Laurent**, Economiste et enseignant à Sciences Po Paris et à l'université de Stanford ;
- ✓ L'après-midi, trois débats en groupe se sont tenus pour définir les enjeux régionaux liés à ces 3 sujets, identifier les réponses à apporter et interroger le rôle du SRADDET dans ce cadre.

Les supports de présentation sont transmis en pièce-jointe du présent compte-rendu et mis en ligne à l'adresse suivante <https://www.grandest.fr/politiques-publiques/sraddet>.

Cette rencontre a réuni 270 participants d'horizons très variés : représentants (élus et techniciens) des collectivités, de l'Etat et des services déconcentrés, d'entreprises et d'associations ou collectifs.



Accueil

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, a rappelé en introduction que le SRADDET constitue selon lui une étape importante dans la construction de la région. Il s'agit d'un document clé pour l'avenir du territoire, qui nécessite une démarche de concertation importante. En effet, la stratégie régionale portée par le SRADDET doit constituer un projet fédérateur. Les règles qu'il édictera permettront quant à elles d'identifier les leviers de planification et d'aménagement à activer en articulation avec les politiques publiques. Pour le construire, il convient de mobiliser les forces vives et l'intelligence collective puisque rien ne se fera sans les territoires et les politiques locales d'aménagement du territoire. Il apparaît donc essentiel de se rapprocher des territoires et de définir le rôle de chacun au regard des responsabilités et défis communs. L'enjeu pour l'ensemble du territoire régional est de mieux maîtriser son avenir, d'améliorer son attractivité et d'être plus compétitif à l'échelle nationale et internationale. Dans ce cadre, les réflexions de ce séminaire sont ainsi fondamentales pour construire une approche transversale du SRADDET autour des questions du changement climatique, des nouvelles solidarités et du changement de comportement dans le cadre des transitions actuelles et futures.

Martine Lizola, Présidente de la Commission aménagement de la Région Grand Est et Co-Présidente du Comité de pilotage du SRADDET du Grand Est, a présenté un point d'avancement de la démarche d'élaboration du SRADDET. Elle a tout particulièrement remercié l'ensemble des acteurs ayant contribué sur le diagnostic et les enjeux lors de la phase de contributions ouverte jusqu'en septembre 2017. En effet, ces contributions sont nombreuses et riches et actuellement à l'étude pour alimenter l'ensemble des pièces du document. Elles permettent tout particulièrement de conforter un certain nombre d'analyses mais aussi d'apporter de nouveaux éléments de compréhension ou des propositions d'objectifs et de règles.

Franck Leroy, Vice-Président de la Région en charge de la cohésion, la contractualisation et l'équilibre des territoires et Co-Président du Comité de pilotage du SRADDET, présente ensuite les grands enseignements du projet de diagnostic général du SRADDET.

Eclairages

Les 3 experts ont ensuite apporté leurs trois éclairages en abordant les sujets suivants :

Sujet n°1 : Adaptation au changement climatique

Par Jean Jouzel, Directeur de Recherche au CEA (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement), Vice-président du groupe scientifique du GIEC

- ✓ Contexte et réalités du changement climatique et de ses impacts à l'échelle mondiale et en France
- ✓ Impératif de redoubler d'efforts tant sur l'atténuation que sur l'adaptation au changement climatique

Sujet n°2 : Changements de comportement face aux changements de paradigme

Par Vincent BERTRAND, Géographe et Maître de conférences à l'université de Lorraine

- ✓ Lecture des freins comportementaux à l'atténuation du changement climatique
- ✓ Opportunités offertes par la transition énergétique et industrielle
- ✓ Focus sur les systèmes de transport intelligent

Sujet n°3 : Solidarités territoriales

Eloi LAURENT, Économiste et enseignant à Science Po Paris et à l'université de Stanford

- ✓ Panorama des inégalités territoriales
- ✓ L'égalité territoriale : De quoi parle-t-on ? Est-ce possible ?
- ✓ De l'égalité à la cohésion des territoires

Regards croisés sur ces présentations

Chacune de ces présentations a donné lieu à des réactions et croisements des angles d'approche de nos 3 intervenants. Il en ressort les éléments suivants :

- ✓ Si l'échelle régionale est un niveau pertinent pour répondre à ces défis, ce sont toutes les échelles qui doivent être mobilisées, de l'Etat à la commune mais aussi au foyer de chaque ménage. Les leviers d'actions sont multiples et il s'agit dorénavant d'être en capacité de les actionner de manière concomitante. En effet, le changement climatique renvoie à la notion de bien public mondial et nécessite donc une implication de tous les acteurs. Ainsi, l'enjeu est d'opérer une **transition polycentrique** dans laquelle toutes les villes et régions du monde entrent en action.
- ✓ L'absence, à l'échelle planétaire, de lieu politique de gouvernance pour traiter le problème mondial du réchauffement climatique constitue un frein à l'action. Le levier universel le plus puissant aujourd'hui est le **levier financier**. En effet, si la technologie est aujourd'hui disponible, il reste des freins à lever au niveau des comportements, de la réglementation, des systèmes d'assurance et des volontés d'investissements. La transition écologique et l'adaptation au changement climatique ne pourront s'engager sans un investissement massif des acteurs publics et privés dans les nouvelles technologies, les énergies renouvelables (ENR), l'adaptation... Les budgets aujourd'hui mobilisés ne sont pas à la hauteur des enjeux.
- ✓ Ce point plaide pour un changement de modèle économique, énergétique et de déplacements mais demande aussi une **restructuration complète de nos territoires**, organisés jusqu'alors selon le précédent paradigme. Au-delà des investissements, ce changement demandera du temps (30 ans minimum).
- ✓ Si le numérique est un levier d'action, il convient d'être vigilant aux effets de la transition numérique tels que le développement d'une certaine forme de dépendance vis-à-vis de quelques entreprises (type Google) et la privatisation de certains domaines (sur la mobilité notamment) ou encore le recul de la notion de vie privée.
- ✓ Ainsi, il est indispensable d'être attentif aux solutions adoptées. Le changement climatique est une urgence mais les innovations et les moyens mis en place dans le domaine ne doivent pas être laissés dans les seules mains des acteurs privés. Le politique et la puissance publique doivent pouvoir donner le cap et veiller à ce que la société, sous couvert de lutte contre le changement climatique, ne perde pas en autonomie et en démocratie. Il s'agit donc d'être vigilant à **l'équilibre entre propriété publique et privée**.
- ✓ Le premier risque du changement climatique est l'augmentation des inégalités (entre les pays mais aussi au sein des états). La notion de **justice climatique** constitue donc un enjeu fort qui pourra tout particulièrement être repris par le SRADDET. De même, les enjeux de précarité énergétique doivent être pris en compte.
- ✓ Par ailleurs, les logiques d'agglomération qui accompagnent la mondialisation créent un « moment territorial » consacrant la distance et creusant les inégalités, renforçant ainsi **l'impératif de cohésion des territoires**.
- ✓ Changement climatique et cohésion des territoires imposent donc de renouveler la politique territoriale à travers le **bien-être, la résilience, la soutenabilité et la valorisation des « capacités » des territoires et de leurs habitants**.

Les échanges du matin ont ainsi permis de balayer l'ensemble des enjeux transversaux qui se posent au SRADDET. L'après-midi 3 débats en parallèle ont permis d'échanger sur le rôle du SRADDET face à ces grands questionnements.

Débat n°1 L'adaptation au changement climatique

Questionnement principal : Quels sont les points de vigilance et les leviers à actionner en Grand Est pour atténuer le changement climatique et s'y adapter ?

Grandes thématiques abordées :

- ✓ Transition énergétique, urbanisme durable et adaptation au changement climatique
- ✓ Agriculture de demain
- ✓ Rôle de la faune et de la flore
- ✓ Qualité et quantité de l'eau
- ✓ Transport fluvial et intermodalité (logistique)
- ✓ Santé
- ✓ Qualité de l'Air

En présence de :

- ✓ Franck LEROY, Vice-Président de la Région Grand Est et co-Président du Comité de pilotage du SRADDET
- ✓ Jean-Marc GUEHL, Directeur de Recherche à l'INRA
- ✓ Jean-François QUERE, Directeur de l'ENGESS
- ✓ Jean-Laurent KISTLER, Chef du service développement de Voies navigables de France
- ✓ Emmanuel RIVIERE, Directeur délégué d'ATMO Grand Est



Et avec comme grand témoin **Jean JOUZEL**, Directeur de Recherche au CEA, Vice-président du groupe scientifique du GIEC.

Les trois interventions de la matinée ont montré les limites des modèles actuels de développement et les différentes ruptures à conduire pour aller vers un développement plus soutenable. Elles ont permis de montrer l'importance du rôle des territoires dans la lutte contre le changement climatique, aux côtés des Etats, et la pertinence de l'échelle régionale.

L'objectif de l'atelier est d'identifier les « atouts » du Grand Est en matière de lutte contre le changement climatique mais aussi de déterminer le niveau d'ambition, de prise de risques et de contraintes que peut intégrer le SRADDET pour enclencher un véritable changement de paradigme. Les nombreux échanges ont porté sur les différents leviers des politiques publiques à mobiliser tant sur le volet atténuation qu'adaptation, avec des illustrations concrètes à différentes échelles.

Sur le volet atténuation, ont été abordées les thématiques suivantes :

- ✓ **Les énergies renouvelables :** Aujourd'hui le développement des ENR en France et dans le Grand Est apparaît sous-dimensionné au regard du potentiel et comparativement à l'Allemagne, notamment en ce qui concerne la géothermie. L'un des freins tient à l'acceptabilité sociale des projets, souvent évoquée comme un manque de connaissances des enjeux par les citoyens. Néanmoins, les résistances rencontrées peuvent également être l'expression d'une contestation du modèle de développement choisi (projets surdimensionnés ou mettant en conflits l'usage des sols et des ressources, projets de grands groupes sans ancrage local etc.). Ainsi, la conciliation des enjeux de développement des énergies renouvelables d'une part et de préservation de la biodiversité, des paysages et du patrimoine d'autre part constitue un impératif. Ceci doit notamment passer par une évaluation des impacts et des gains/opportunités des projets (par exemple impacts de la méthanisation ou de l'hydroélectricité sur la ressource en eau). Par ailleurs, le développement de projets participatifs et d'actions de sensibilisation constituent d'autres leviers identifiés pour renforcer l'appropriation et l'adhésion au projet de société nouvelle.
- ✓ **Les mobilités :** Concernant le transport de marchandises, le développement des infrastructures routières constitue un frein majeur à la mobilité alternative alors même que le Grand Est a de multiples

atouts. L'un de ces atouts principaux est de disposer du plus grand linéaire fluvial de France, qui doit être valorisé afin de doubler les trafics à réseau constant. Pour cela, il convient tout particulièrement de développer la complémentarité rail-fluvial à partir des ports et sur les itinéraires fluviaux aujourd'hui interrompus (vers le Sud par exemple). Par ailleurs, un des leviers évoqués est l'expérimentation d'une taxe carbone en région Grand Est afin de rééquilibrer les trafics.

- ✓ **Environnement et biodiversité** : le rôle des écosystèmes dans la lutte contre le changement climatique est essentiel puisqu'ils rendent des services, qui seraient très coûteux si la société humaine devait les prendre en charge, mais qui restent insuffisamment valorisés : captation des gaz à effet de serre dans les forêts et sols ; matériaux issus du bois (environ 24% des émissions de GES absorbées en Grand Est), traitement des sols et des eaux, etc.). Il serait donc temps de changer de regard et de remettre en cause le principe fondateur de la réglementation environnementale du « pollueur-payeur », en rémunérant les « services rendus » par les acteurs pour la remise en état des écosystèmes. Quelques exemples concrets ont été cités : remise en herbe de prairies par des agriculteurs limitant les besoins de captage, achat de forêts par des collectivités pour améliorer la qualité de l'eau ... Il s'agit donc de trouver les bons outils pour initier les transitions en se méfiant des subventions qui ne suscitent pas systématiquement de véritables engagements.

De la même manière, il a été évoqué l'importance de développer l'économie circulaire pour passer de la logique de traitement des déchets à une valorisation des ressources et de la chaleur fatale. En effet, il ne faudrait plus parler de déchets mais de produits à fort potentiel de valorisation.

Sur le volet atténuation, ont été abordées les thématiques suivantes :

- ✓ **Urbanisme** : Les leviers de la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain, de diffusion des pratiques durables pour limiter les îlots de chaleur et gérer les inondations (perméabilisation, végétalisation en ville ...) ont été largement évoqués ainsi que les difficultés de leur mise en œuvre liées notamment aux freins culturels ou comportementaux (modèle de la maison individuelle etc.). L'amélioration des logements a été citée dans un triple objectif de réduction des consommations énergétiques, d'adaptation au changement climatique et de lutte contre la précarité énergétique. Les autres pistes évoquées ont porté sur :
 - La gouvernance et l'animation territoriale au-delà de l'élaboration du SRADDET.
 - La mobilisation des entreprises sans entraver leur développement (ex. projet européen transfrontalier « Climability » pour sensibiliser les entreprises à la vulnérabilité, réaliser des diagnostics et faire des propositions d'actions).
 - La valorisation de l'expertise territoriale pour améliorer la connaissance de la vulnérabilité, favoriser les échanges (communauté scientifique, les grandes écoles d'ingénieurs, d'architectes, urbanistes etc.) et la capacité de transfert la R&D vers les entreprises sur l'ingénierie écologique (exemple du pôle de l'eau Hydreos qui travaille notamment sur une autre approche de la gestion de l'eau en ville en ex-régions Alsace et Lorraine).
- ✓ **Agriculture** : il s'agit d'un domaine d'activités qui sera fortement impacté par le changement climatique et qui doit s'engager dans une démarche d'adaptation et de respect de l'environnement par :
 - L'évolution des pratiques pour limiter les impacts sur la qualité (enjeu actuel) et la quantité (enjeu d'avenir) de la ressource en eau.
 - La structuration de filières courtes via des fermes urbaines, l'agriculture périurbaine et le (re)développement de pratiques culturelles respectueuses des écosystèmes (permaculture, agroforesterie...).
- ✓ **Qualité de l'air** : l'exacerbation des problèmes de qualité de l'air dans une perspective de changement climatique a été évoquée et doit être prise en compte sous l'angle de la qualité de vie et de la santé.

En conclusion, si les solutions techniques existent aujourd'hui, il est ressorti la nécessité de former tous les acteurs à la transition et à l'adaptation au changement climatique et de valoriser le rôle des projets participatifs. Il s'agit par ailleurs de développer la culture de l'économie circulaire et de l'autoconsommation. Enfin, l'une des clés de la réussite tient à la **force de l'exemple, à l'audace et au droit à l'expérimentation pour être innovant.**

Débat n°2 Les changements de comportements face aux changements de paradigme

Questionnement principal : Comment mobiliser tous les acteurs du territoire dans la transition/les transitions (citoyens, entreprises, collectivités et élus...)?

Grandes thématiques abordées :

- ✓ Bonnes pratiques et sensibilisation (écogestes, zéro déchet, urbanisme, consommation...)
- ✓ Mobilité durable, mobilité de demain, nouveaux besoins en mobilité (navetteurs, dernier km)
- ✓ Transition énergétique et numérique
- ✓ Economie sociale et solidaire, économie circulaire et écologie industrielle (circuits courts et filière intégrée)

En présence de :

- ✓ David VALENCE, Vice-Président de la Région Grand Est
- ✓ Anne-Michèle DELANGE, Directrice régionale déléguée de l'ADEME Grand Est
- ✓ Bastien TOULEMONDE, Directeur Grand Est d'ENEDIS
- ✓ Jean-François VIROT, Directeur de CITIZ
- ✓ Philippe LEROUVILLOIS, Dirigeant de la société VALO' et filiales



Et avec comme grand témoin **Vincent BERTRAND**, Géographe et Maître de conférences à l'université de Lorraine.

Les présentations du matin ont insisté sur la nécessité de faire prendre conscience de l'urgence climatique et de la nécessité d'agir et de ne plus subir. Il ressort également que le local constitue un maillon fort de la chaîne d'action au sein duquel de nombreux acteurs peuvent agir. Mais comment faire évoluer les comportements de ces acteurs et sur quels leviers agir en priorité ?

- ✓ **Agir sur tous les acteurs :** l'importance de faire évoluer les comportements de tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) a d'abord été évoquée pour assurer des effets d'entraînement et surtout éviter tout effet de démotivation. Il s'agit donc de lancer une dynamique collective pour sensibiliser et donner envie d'agir par l'exemple.
- ✓ **Repenser les indicateurs :** il s'agit de passer de la référence PIB/valeur ajoutée/coûts monétaires à de nouveaux indicateurs valorisant l'analyse coûts/bénéfices, le cycle de vie des produits, le coût global, les certificatifs d'économie d'énergie ou encore les monnaies locales. Il s'agit par-là de réduire la prédominance du court-termisme au profit d'une approche plus globale et complète.
- ✓ **Changer l'idéal collectif :** il est essentiel de communiquer sur de nouvelles valeurs (envie de nature, solidarité, autonomie, autoconsommation...) pour changer le regard de la population et mobiliser les citoyens autour des projets. Pour cela, il convient de rassurer les habitants dans le changement (référence à des normes), faire connaître les initiatives et faire adhérer via des outils d'information. Les messages doivent donner envie, faire rêver et être positifs et fédérateurs et non pas adopter un discours négatif ou culpabilisant, afin de nourrir l'acceptabilité et développer les solidarités. L'ensemble des acteurs du territoire doivent être mobilisés dans cette communication quotidienne des expériences positives (média, publicité, cinéma...) pour donner une image de la société qui fait rêver. Les pouvoirs publics doivent aider à trouver des solutions et faire pression sur les instances nationales pour changer le comportement des décideurs. Il s'agit donc de mobiliser les outils de sensibilisation, information et communication pour faire changer les comportements, et ce dans le long terme car cette évolution prendra du temps.
- ✓ **Adopter une approche globale :** il s'agit de travailler la transition des transports, de l'habitat, de l'énergie et de l'urbanisme de manière intégrée, l'une ne pouvant pas aller sans l'autre.

- ✓ **Valoriser les bonnes pratiques et sensibiliser/agir à tous les niveaux** (urbanisme, consommation, déplacements, écogestes, 0 déchet...) et notamment sur les sujets suivants :
 - **Evolution du devenir de la voiture :**
 - Valorisation du véhicule électrique et autonomie.
 - Schéma de déploiement des infrastructures de recharge.
 - Contribution accrue à l'entretien des infrastructures routières via une écotaxe régionale.
 - Développement de l'autopartage sur toutes les agglomérations.
 - **Lutte contre l'étalement urbain en valorisant l'existant et le renouvellement urbain.**
 - **Autonomie énergétique :**
 - Rééquilibrage de l'écart entre production et consommation locale d'énergie.
 - Approche globale de l'énergie (stockage, consommation, mix énergétique...).
 - Développement des coopératives énergétiques.
 - Développement de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle pour mutualiser les flux et ressources.
 - Accompagnement des artisans dans la formation et leur montée en compétences sur les ENR.
 - Réduction des entraves réglementaires au développement des ENR.
 - **Changement des mobilités :**
 - Valorisation de l'existant en faisant du non-abandon d'infrastructure une priorité (réseau déjà bien développé).
 - Rééquilibrage du coût financier du transport et pédagogie sur le coût réel du transport collectif, renouvellement du modèle économique des transports, mise en place d'une écotaxe pour investir sur les infrastructures de transports.
 - Développement de la mobilité inclusive et active en s'appuyant sur le milieu associatif comme un pilier pour le changement de comportement et privilégiant la solidarité avec les populations les plus fragiles - cible public prioritaire pour les mobilités et l'accessibilité (en lien avec les Schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public établis par les Départements).
 - Valorisation du temps de trajet en transport pour en faire un moment de rencontres et d'échanges. De même, la rue peut être le lieu de nouveaux usages.
- ✓ **Mobiliser le levier du SRADDET :** la réflexion transversale initiée dans le cadre de l'élaboration du SRADDET doit se poursuivre dans la formalisation de leviers réglementaires, la mise en place d'incitations financières, l'exemplarité des acteurs, la pédagogie auprès de tous, ... tout en veillant à ne pas être anxiogène et à donner envie à tous d'agir.

En conclusion, les quatre mots-clés fédérateurs de ce débat et du changement de comportements pourraient être : liberté, autonomie, sécurité et solidarité.

Débat n°3 Les solidarités territoriales

Questionnement principal : Quelles sont les conditions de réussite des réciprocity territoriales ?

Grandes thématiques abordées :

- ✓ Inégalités et pauvretés
- ✓ Espaces de coopération (pays/PETR/pole métropolitain)
- ✓ Réciprocity urbain-rural
- ✓ Transition écologique et services rendu par l'environnement
- ✓ Lien entre espace de production d'énergie et lieux de consommation
- ✓ Responsabilité partagée (air/eau ...)
- ✓ Espace d'accueil déchets, logistique



En présence de :

- ✓ Martine LIZOLA, Présidente de la commission aménagement de la Région Grand Est et co-Présidente du Comité de pilotage du SRADDET
- ✓ Olivier PORTIER, Consultant spécialiste de l'analyse et l'observation des dynamiques territoriales
- ✓ Pascal TATON, Directeur général de l'agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine (SCALEN)
- ✓ Morgane PITEL, Présidente de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA)
- ✓ Daniel REININGER, Président d'Alsace nature environnement

Et avec comme grands témoins **Eloi LAURENT**, Économiste et enseignant à Science Po Paris et à l'université de Stanford

En introduction, il a été rappelé que la condition de réussite des réciprocity territoriales est d'amener les territoires à coopérer pour gommer les inégalités. Pour cela, il convient de :

- ✓ **Mieux mesurer les dynamiques des territoires** qui ne fonctionnent plus comme il y a 30 ans du fait de la socialisation de notre économie, de la mobilité croissante des individus et d'un nouveau rapport au temps libre. Cela renvoie à la **capacité de la puissance publique à traiter la question de l'inégalité** d'une nouvelle manière. Les inégalités sont multiples et les matériaux statistiques territoriaux sont insuffisants pour les appréhender. En effet, certains outils permettent de gommer les inégalités mais peuvent en créer d'autres. Il faut s'appuyer sur **une nouvelle batterie d'indicateurs pour mieux appréhender cela**.
- ✓ **Développer les solidarités pour réduire les risques de la métropolisation** : le SRADDET intervient dans le contexte d'une importante et rapide réforme territoriale qui se heurte à une logique budgétaire et ne doit pas être le schéma de remplacement de l'Etat et de la commune par la Région et la Métropole.
- ✓ **Sortir des mythologies territoriales** opposant des territoires efficaces et inefficaces ainsi que les centres et leurs périphéries. Il convient de **déconstruire l'idée d'opposition entre urbain et rural**. Les uns dépendent des autres et chacun peut faire valoir des avantages et inconvénients. Dans la réalité, les territoires coopèrent et notamment par les mécanismes de redistribution des richesses salariales. En travaillant dans le centre et résidant en périphérie, un grand nombre d'habitants contribuent ainsi à une coopération et solidarités des espaces.
- ✓ Cette solidarité ne repose pas uniquement sur l'emploi mais aussi sur la **mesure du potentiel de chaque territoire en termes de « services » aux populations** (au sens large : cadre de vie...). En effet, un minimum d'équipement doit être présent de manière égale pour ne pas transformer certains territoires en désert. L'offre de mobilité fait partie de ces équipements et cristallise de nombreuses inégalités pour les territoires ruraux qui connaissent des possibilités de déplacement réduites du fait d'un maillage très lâche ou inexistant. Ceci oblige les ruraux à faire les trajets les plus longs avec les tarifs les plus élevés et les fréquences les plus faibles et de souffrir ainsi d'une mobilité subie (accès aux services, emploi, impact du coût de l'immobilier dans le choix résidentiel).

- ✓ La question qui se pose dès lors est comment ce potentiel des territoires peut être mis en œuvre et comment la Région met en place des politiques publiques différenciées pour les atteindre.
- ✓ **Valoriser les différences** : chaque spécificité constitue un potentiel de coopération. Il convient ainsi de transformer ce qui est aujourd'hui considéré comme des inégalités en éléments de complémentarité et donc d'attractivité. Il s'agit également de travailler l'acceptabilité de ces différences et de négocier les solidarités sur cette base. Pour autant, reste la question de savoir s'il faut encourager la spécialisation des territoires ou non.
- ✓ **Construire de véritables solidarités transfrontalières**. La question des travailleurs transfrontaliers est cruciale et sera structurante. Les besoins chez nos voisins européens sont estimés à 1,1 million d'emplois à pourvoir en 20 ans. Ce partage des richesses avec les pays voisins et l'enjeu de rééquilibrage des relations (avec le Luxembourg notamment) est à prendre en compte dans le SRADDET. A l'inverse, la zone transfrontalière avec la Belgique connaît un déclin socio-économique important qui peut trouver une réponse dans la coopération avec le Grand Est.
- ✓ **Faire preuve de souplesse** : Les systèmes territoriaux et de coopérations doivent varier selon les sujets et le raisonnement à l'échelle des périmètres institutionnels ne suffit pas. Pour autant, il ne faut pas complexifier et ne pas recréer des espaces de coopération, déjà nombreux. Le SRADDET doit donc s'assurer de sa compatibilité avec les institutions de coopérations existantes.
- ✓ **Répondre aux inégalités en matière d'ingénierie sur les territoires** au regard des besoins identifiés en matière d'innovation pour changer de modèle. La question du financement de cette ingénierie se pose tout particulièrement. Il a été rappelé à ce sujet que la Région accompagne les territoires en termes d'ingénierie.
- ✓ **Mobiliser les leviers de coopérations** que sont :
 - Les enjeux de **préservation de la biodiversité et de valorisation des services écosystémiques** : la biodiversité est trop souvent placée au second rang alors qu'elle rend des services gratuits et doit donc être préservée en entrant dans un nouveau modèle de développement (agricole, énergétique...) pour l'équité des territoires. Pour augmenter la résilience en matière de biodiversité la Trame Verte et Bleue est une des clés. Si le SRADDET ne fait que soigner les symptômes ou arranger le modèle on ne sera pas à la hauteur des défis. Plus les décisions difficiles seront retardées plus la situation risque de s'aggraver.
 - **L'investissement dans la biomasse** : la coopération doit permettre de développer des filières et redynamiser les territoires en valorisant des circuits courts (bois-énergie, bois-construction...).
 - **La coopération autour des cours d'eau** (lien naturel entre les lieux) : L'eau est un bel exemple de solidarité territoriale (solidarité amont/aval, eau potable/inondation) et de coopération fonctionnelle (espace récréatif, culturel...). Une action peut avoir un impact à l'amont et à l'aval et il s'agit donc de trouver un équilibre entre amont-aval et rural-urbain en étant imaginatif pour répartir cette solidarité (bonus/malus)... Dans ce cadre, les EPTB font figure de Parlements de l'eau. De même qu'une Commission Internationale de l'Eau est mise en place pour construire la coopération autour de la Meuse. La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (**GEMAPI**) constitue par ailleurs une opportunité pour revaloriser les liens autour du fleuve et de développer des projets communs.
 - **La gestion des déchets/produits**
 - **L'alimentation et les circuits courts** : En matière d'environnement, les projets alimentaires territoriaux sont des outils concrets qui permettent de créer des liens entre urbain et rural et d'aborder d'autres sujets (mobilité, lien social, eau, biodiversité...). En corollaire, se pose néanmoins la question du risque de multiplications des outils coopération et de déséquilibres territoriaux en la matière.
 - **Les réseaux de villes** : le SRADDET et la nouvelle échelle régionale constituent une opportunité pour la mise en place de ce type de coopération à l'image de celle en cours entre Saint-Dizier, Bar-le-Duc et Vitry-le-François.
 - **La nouvelle échelle des EPCI** mêlant d'avantage espaces ruraux et urbains rural au sein de leur périmètre.
 - **La généralisation des SCoT** intégrant cette problématique urbain-rural et regroupant élus et techniciens. Au-delà le SRADDET doit être l'occasion de valoriser l'interSCoT et l'interterritoriale en développant les liens SRADDET, SCoT et interSCoT.

- Les nouveaux outils tels que les pôles métropolitains et les contrats de réciprocité mais aussi les projets de territoire existants (PNR / Pays / PETR).
- ✓ Impliquer les habitants sur le SRADDET et les espaces de coopération pour les incarner et développer les capacités des territoires. Le changement de paradigme et de logiciel ne peut intervenir sans nos concitoyens. Pour cela il faut : les écouter, pérenniser les réseaux associatifs, ne pas sous-estimer le degré d'implication de la **jeune génération** qui souhaite changer et est prête à abandonner des acquis, etc.

En conclusion, la question majeure est de parvenir à transformer **les différences de capacité des territoires en potentiels de coopération**. L'interdépendance entre les territoires, à toutes les échelles et sur tous les sujets, doit être vue comme une opportunité de passer du subi au voulu en construisant une interdépendance choisie ensemble. En effet, il convient de changer le regard et de parler de capacités plutôt que d'inégalités à condition de trouver un consensus sur des indicateurs permettant de définir cette capacité et devant être appropriés par tous pour « faire système ». Dans cette approche, la formation, la santé, l'emploi, les services sont autant d'indicateurs et de leviers possibles à intégrer au SRADDET.

Conclusion de la journée

En conclusion de ce séminaire, une restitution des principales idées des 3 débats a été proposée par les 3 grands témoins. Au-delà des éléments reportés ci-dessus, il a été noté en synthèse :

- ✓ La richesse des questions soulevées lors des débats sans nécessairement y apporter des réponses concrètes à ce stade. L'enjeu est en effet de trouver les outils pour y répondre sur les 20-30 prochaines années.
- ✓ L'enjeu de mettre tous les territoires en capacité de rebondir et de retrouver une dynamique positive.
- ✓ L'apport majeur pour les réflexions du SRADDET pour tendre vers un **projet fédérateur**. Celui-ci doit ainsi répondre aux défis du numérique et de la transition écologique et énergétique ; mais il doit aussi devenir un outil plus populaire et entraînant pour le territoire. Il doit donc définir des ambitions mais aussi travailler leur traduction. Il doit être le **grand projet stratégique** pour la Région auquel associer le plus grand nombre. Le SRADDET doit non seulement devenir une réalité mais aussi un outil pour réenchanter et donner envie et être à la hauteur des espérances produites par les débats de ce séminaire. Il s'agit donc de « rêver ensemble Grand Est ».